

# splc LE MAG

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-PIERRE-LA-COUR



**ÉVÉNEMENT**

## Les Nuits de la Mayenne

**P. 4**

Un moment avec  
notre jeunesse

**P. 10**

DOSSIER  
Le Budget 2022

**P. 18**

Les travaux soumis  
aux règles d'urbanisme

- 2 ..... EDITO
- 3 ..... QUOTIDIEN
- 4 ..... ENFANCE / JEUNESSE  
ET VIE SCOLAIRE
- 6 ..... URBANISME  
ET CADRE DE VIE
- 8 ..... PATRIMOINE  
ET VIE CULTURELLE
- 10 ..... DOSSIER  
LE BUDGET 2022
- 13 ..... VIE ÉCONOMIQUE
- 14 ..... VIE ASSOCIATIVE
- 15 ..... VIE SOCIALE ET SANTÉ
- 16 ..... PRATIQUE
- 19 ..... VOS CONTACTS
- 20 ..... AGENDA

Magazine quadrimestriel  
d'informations municipales de la  
Ville de Saint-Pierre-la-Cour

Directeur de publication :  
Michel PAILLARD, Maire

Comité de rédaction :  
Commission communication

Rédaction : service communication,  
élus de la Ville

Crédits photo : Ville de Saint-Pierre-  
la-Cour, Michel Paillard, Freepik, Biis  
Vidéo

Photo couverture : Olivier Quiéro-  
La Dame de chez Céline

Maquette : Agence ARZéine

Impression : Imprimerie Morvan-  
Fouillet - Impression sur papier  
certifié PEFC et FSC en 1 250  
exemplaires

Dépôt légal : En cours



## EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,  
**Une affaire de cœur**

« À cœur ouvert »

Splc Le Mag, enfin dans les kiosques,  
Longue vie à lui.

Près de deux années nous auront été nécessaires pour construire ce magazine qui, nous l'espérons, recevra votre assentiment.

Pour être réussi, l'exercice de communication, ne pouvait s'accomplir sans qu'une vision globale n'ait été définie et, qu'une compétence y fut attachée.

Depuis lors, une page Facebook est née, un nouveau logo a été dessiné, un film promotionnel a été réalisé...

D'ici peu, espérons que nos panneaux lumineux reprendront des couleurs.

Demain peut-être Instagram, une chaîne YouTube...qui sait !

« *Du cœur à l'ouvrage* »

Ou comment prendre connaissance de l'implication de chacun des élus en responsabilités,

Comme en témoigne notre page centrale consacrée au mode de gestion des deniers publics,

Ou bien lorsqu'il s'agit d'évoquer d'autres sujets très sérieux, tels que l'offre à destination de la jeunesse, l'évolution des infrastructures, l'accueil de nouvelles familles etc....

« *À cœur joie* »

Lundi 4 avril 2022, une journée pas comme les autres...

Tout d'abord, un restaurant en guise d'invitation,

Et dans le même instant, une Maison Médicale, qui, 11 mois après sa fermeture, ouvrait grand ses bras à de nouveaux médecins et leurs secrétaires.

Si, en complément de la pharmacie, des cabinets dentaire et de kinésithérapie, on ajoute la récente venue d'ostéopathes, d'une psychologue, d'une orthophoniste, d'une sage-femme, d'une sophrologue et de somatopathes, on obtient alors un bouquet de santé à la fois dense et diversifié...

Cependant, si le résultat rassure...il n'en demeure pas moins que l'œuvre est loin d'être achevée.

« *Patrimoine de cœur* »

« La mémoire est dans le cœur » a écrit Madame de Sévigné,

Comme elle, nous essaierons, en toute occasion, de remonter le temps afin de vous conter les histoires, petites et grandes des Pierrot-Courtois.

« *De gaieté de cœur* »

Les jours s'allongent,

L'été est là, qui nous réveille, nous ensoleille,

Quoi de mieux pour nous sentir un peu plus libre.

Dépêchons-nous, sortons, ne perdons pas de temps,

Profitons de ces rendez-vous festifs inscrits à l'agenda communal, que chacun a reçu,

Goûtons ces animations, qui, jusqu'à la fin de cet été, égayeront nos rencontres et varieront nos plaisirs.

« *Haut les cœurs* »

A ce jour, si de nombreux dossiers font l'objet d'une attention particulière de la part des élus,

Nous devons, bon gré mal gré, tenir compte de notre environnement, y compris international,

C'est la raison pour laquelle, je pense qu'il serait prudent de nous hâter lentement tout en observant un fonctionnement simple et maîtrisé.

Une excellente lecture à tous.

**Michel PAILLARD,**  
Maire

## ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

### 2021

- Hakim BOUSSURIYI (11 janvier)
- Charly LE BIHAN (8 février)
- Baptiste FERRET ROUX (9 mars)
- Matthew FOURRIER (14 mars)
- Maëvis LORIEUL CRÉTON (20 mars)
- Maël PATUREAU (20 mars)
- Marceau BOIDROU (6 mai)
- Lison BELAN DENIEL (13 mai)
- Martin TRIDEAU (2 juin)
- Lenny SEVERE DESAEVER (14 juillet)
- Lyam GARSALLAH GONZALES (12 août)
- Eloan MICAULT (25 septembre)
- Alésyo PAILLARD (29 septembre)
- Eliot CHALONY (14 novembre)
- Mahé LAGOUTE (14 novembre)
- Axel BROUSSE (13 décembre)

### 2022

- Paoline JOLLY (3 février)
- Louis GUÉRIN (4 février)
- Kiara THUILLIER (7 février)
- Mélinda THUILLIER (7 février)
- Owen VASSEUR (10 février)
- Marceau GASDON (7 mars)
- Paul BESCHER (7 mars)
- Alya BOZZOLO BEUCHER (15 mars)
- Valentine ROULIN (25 mars)

## DÉCÈS

### 2021

- Fernand FERRÉ (16 février)
- Adèle MORALES veuve GARCIA (23 mars)
- Jessica PILGEAN épouse MOY (3 août)
- Gérard PAUMARD (27 août)
- André HALOPAU (29 août)
- Madeleine TIMON (24 septembre)
- Dominique CHAUVIGNÉ (18 octobre)
- Louis FOUILLET (19 octobre)
- Joseph-Marie FAUCON (5 novembre)
- Danièle CLAUSSE veuve FONTAINE (5 décembre)
- Daniel FONTAINE (5 décembre)
- Bertrand CORDÉ (11 décembre)

### 2022

- Cécile BASLÉ veuve JOLLIVET (8 janvier)
- Marie LAURENT veuve BÉNARD (2 février)
- Jean-Yves FOUILLEUL (21 mars)
- Michel CUZZI (8 avril)
- Janine HELBERT (15 avril)
- Bernard LEGROS (25 avril)

## MARIAGES

### 2021

- Claire BRANEYRE et Ivan LANDAIS (3 juillet)
- Audrey LE VEUX et Julien LESAULNIER (28 août)
- Charlène LOUIS dit BENJAMIN et Julien LOCHIN (11 septembre)
- Harmonie JAMOTEAU et Fabien DERENNE (2 octobre)
- Thu Hoa NGUYEN et Valentin LEFEBVRE (11 décembre)

### 2022

- Jennifer BERNE et Rolando BARROS (30 avril)
- Christine GARRAULT et Simon SAINT-HILAIRE (27 mai)



## Sophie CHAUVIGNÉ

Adjointe déléguée à la politique de la jeunesse et à la vie scolaire

Depuis 2019 maintenant, un équipement est venu conforter l'accueil des 3 /11 ans.

Fort de son succès, le pôle nécessite un réaménagement des espaces.

Aussi, et dans le cadre de son développement et élargissement des services, une délocalisation de l'accueil des jeunes de 12 à 17 ans est nécessaire. Un tout nouveau lieu est en cours d'aménagement pour les recevoir dans les meilleures conditions. Les jeunes trouveront place à la salle des Meuniers.

Les 10/11 ans se sentent trop grands pour rester au pôle mais trop jeunes pour rester seuls à la maison. La salle dite « des ados », rue des Ruettes sera un espace permettant d'accueillir des effectifs grandissants et de créer une passerelle pour cette tranche d'âge.

Une activité forte est à venir, les programmes estivaux à destination de notre jeune génération sont accessibles sur le site ...

La commission « Enfance - jeunesse - vie scolaire » vous souhaite d'ores et déjà un bel été !

### LOISIRS

## DES TEMPS CONVIVIAUX ET SPORTIFS EXPÉRIMENTÉS

Après une initiative de soutien aux étudiants créée dans un contexte sanitaire difficile, un besoin de rencontres dédié aux « Jeunes » a été identifié.

La commission a souhaité répondre à ces attentes et initier de nouvelles rencontres.

Des activités sous une approche sportive se limitant à l'initiation, la découverte, l'originalité : les Jeu'dit loisirs et Sam'dit loisirs sont lancés !

4 L'objectif pouvant également être de permettre aux indécis, ou ne pouvant s'engager de façon pérenne, de s'essayer dans des domaines sportifs. Chaque samedi, des lieux et équipements sportifs différents ont été utilisés, dans le but également de faire découvrir les différents sites de la commune.

La ville, labellisée « Terre de jeux 2024 », souhaite manifester son enthousiasme au développement de l'esprit sportif !

Ce label pousse la Commission enfance et jeunesse à initier ce programme qu'elle souhaite novateur pour notre ville.



Jeu'Dit Loisirs - Initiation à la boxe

### EN BREF

## INSCRIPTIONS ÉCOLES PUBLIQUES



Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à la prochaine rentrée scolaire à l'école publique maternelle ou élémentaire « Jules Ferry » sont invités à prendre contact auprès des services de la Mairie de Saint-Pierre-la-Cour afin de se procurer le formulaire de pré-inscription.

### Contact

Service Enfance  
22 rue des Provinces  
02 43 01 80 12  
[www.saintpierrelacour.fr](http://www.saintpierrelacour.fr)

## PETITE ENFANCE

Les activités du Relais Assistants Maternels ont repris et se déroulent désormais au Pôle enfance, rue des Ruettes.

### Contact

Service du Relais Petite Enfance - Pôle Loiron /  
02 43 02 77 66  
[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)

## QUAND LES COLLÉGIENS CRÉENT LEUR PROPRE MINI-ENTREPRISE

Les élèves de 4<sup>e</sup> du Collège Notre-Dame ont remporté le Prix Instagram au concours régional des mini-entreprises Entreprendre Pour Apprendre (EPA) à l'Espace Mayenne de Laval. Une récompense qui vient couronner un projet collaboratif mené par ces élèves.

Le point de départ de ce projet était de réaliser un compo fleur, un bac à fleurs avec un composteur intégré. En parallèle, ils ont pu élargir cette initiative en créant la mini-entreprise «Garden Flower». Il leur a alors fallu rivaliser d'ingéniosité et de créativité pour mener à bien ce projet dans sa globalité: création d'un organigramme avec des postes bien définis, gestion managériale, suivi financier, logistique, recherche et développement.

En plus de ce prix Instagram, ils se sont également vu décerner les labels créativité et innovation, gestion financière et production et technique.

Félicitations à eux pour ce projet dans l'air du temps !



Les élèves primés du Collège Notre-Dame

## LES ÉLÈVES SE MOBILISENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En mars dernier, les élèves de CM2 de l'école «Jules Ferry» élisaient leurs éco-délégués. Après une vraie campagne électorale avec programmes électoraux en faveur de la préservation de l'environnement, les élèves ont voté dans des conditions dignes d'un bureau de vote pour élire leurs six représentants.

«Cette élection s'inscrit dans le projet d'école depuis ces deux dernières années, axé sur l'environnement et le développement durable. Les éco-délégués ont pour but de faire de nos élèves des acteurs engagés, les conduisant après échanges à oser prendre part à ce qui se passe dans leur école en effectuant des propositions pour lancer des actions, de mener des projets montrant une sensibilité pour l'environnement, de pouvoir faire évoluer les gestes quotidiens dans le but de le préserver. Ce moment d'élection permet également aux élèves de s'impliquer et de participer eux-mêmes à une élection en lien avec le travail effectué en Enseignement Moral et Civique » précise Amandine Amoureux, leur enseignante.



C'est sur un temps après la classe que les éco-délégués se réunissent. Ils ont ainsi pu relever des points d'amélioration sur lesquels il serait possible d'agir au niveau de l'école: accentuation du tri sélectif dans les classes ou encore sensibilisation des élèves sur le gaspillage alimentaire à la cantine.

Soucieux de réutiliser des objets pour en fabriquer de nouveaux, les élèves se sont lancés dans deux projets qui serviront l'an prochain et seront repris par les futurs délégués, à savoir : la construction d'un hôtel à insectes et la construction d'une mangeoire à l'aide de briques de lait. De beaux projets à suivre !

# 3 questions à...



**Virginie LEGROUX**

Adjointe déléguée  
aux bâtiments communaux

**Avec l'équipe des Services Techniques, vous venez d'achever le réagencement de la Maison Médicale, quels sont les prochains travaux ?**

Il est vrai que la réhabilitation de la Maison Médicale et l'installation des modules de son annexe ont mobilisé fortement les équipes : élus et agents. Le résultat a été salué lors de l'inauguration du Service Médical de Proximité soulignant l'importance de la qualité du cadre de travail pour ces professionnels de santé. Nous souhaitons leur offrir un environnement de travail agréable et attractif. Actuellement, avec la commission bâtiments communaux, nous menons une réflexion plus globale autour de la réhabilitation du Pôle Santé.

**Côté espaces verts, les abords de ville entament une transformation. Quelles sont vos orientations ?**

Nous souhaitons procéder par étapes afin d'améliorer et d'embellir nos espaces verts. Nous avons donc décidé de commencer par l'aménagement des rond-points. En collaboration avec les agents des services techniques, nous devons conjuguer la superficie des espaces verts avec des contraintes de temps et de coûts. Pour cela, nous avons opté pour des solutions d'agencements simples, efficaces et esthétiques. Le rond-point de la Mine et celui de la Trémie sont en cours de réaménagement, viendra ensuite celui de la rue du Fourmillon.

**Comment s'organise votre collaboration avec les agents des services techniques ?**

Je dirais que j'ai les idées et eux les traduisent de façon concrète. En effet, il est très important pour moi de travailler sur le terrain avec les équipes pour prendre en compte les réalités du quotidien qui sont les leurs. Nous réalisons un vrai travail d'équipe en concertation et dans l'échange. Je tiens d'ailleurs ici à saluer leur professionnalisme.



AMÉNAGEMENTS

## UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX À LA REVEURIE

Depuis quelques semaines, une aire de jeux destinée aux enfants de 1 à 12 ans est installée dans le lotissement de La Reveurie.

Pour le plaisir des plus petits, une structure accueille deux toboggans et une échelle à grimper. De petits animaux sur ressort, une tyrolienne double et un parcours d'équilibre viennent compléter les activités de motricité.

Côté jeux, un billodrome permet de faire dévaler ses billes sur un circuit. Un jeu de morpion grandeur nature et une balançoire swing, en forme de hamac rond, sont également mis à disposition des enfants jusqu'à 12 ans. Ces jeux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Une attention toute particulière a été apportée au choix des matériaux afin de limiter les nuisances sonores pour les riverains. L'occasion de rappeler à tous l'importance de respecter ces équipements afin qu'ils puissent longtemps ravir et amuser les enfants.

Cette nouvelle aire de jeux vient en complément de celle installée rue du Chêne, aux abords du Plan d'Eau.

Pour le plaisir de chacun, les usagers de ces aires de jeux sont invités à fréquenter cet espace ludique ouvert à tous avec civisme et dans le respect du voisinage.



## Alexis SAUVAGE

Adjoint délégué à la gestion des infrastructures

Une zone inondable se définit comme un espace qui est susceptible d'être recouvert par les eaux lors de forts épisodes de pluies diluviennes.

Actuellement, sur le territoire de la commune, deux zones ont été désignées sensibles à ce risque.

Afin de se préserver de toute nouvelle menace, nous nous devons d'améliorer ces espaces afin de mieux contenir les flux excédentaires d'eau pluviale.

En concertation avec le Département, les Établissements Lafarge et Mayenne Nature Environnement (MNE), il a été décidé de réaliser des travaux de renforcement des canalisations ainsi que la création d'une noue paysagère au lieu-dit « Les Noés- Richard », à la sortie de la ville en direction de La Gravelle.

Une zone humide, espace de transition entre terre et eau, joue également un rôle important dans la gestion des inondations. Elle participe au maintien des niveaux d'eau dans les cours d'eau en été, ainsi qu'à sa qualité.

Avec les Services du Département (JAVO), nous avons recensé les milieux humides sur notre territoire afin de les prendre en compte dans nos projets d'aménagement.

C'est dans ce cadre que deux zones humides, situées au lieu-dit « La Rivière » et en aval du Plan d'Eau, font l'objet d'une attention particulière de notre part et d'une volonté de valorisation.



### URBANISME

## LA REVEURIE 7, BIENTÔT DE NOUVELLES MAISONS

La commercialisation de la 7<sup>e</sup> tranche du lotissement de La Reveurie a été lancée en décembre dernier.

Les travaux de la première phase de viabilisation viennent de s'achever et la mise à disposition des parcelles est prévue à compter de septembre 2022. Alexis Sauvage, adjoint délégué à la gestion des infrastructures de la commune rappelle que « ce nouveau lotissement a pour vocation d'accueillir de nouveaux Pierrot-Courtois. Déjà 9 parcelles sur les 17 commercialisées ont été réservées. Par ailleurs, il reste quelques parcelles communales encore disponibles à la vente sur la commune ». Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie.

#### Contact

Service Urbanisme  
02 43 01 80 12

mairie@saintpierrelacour.fr



Réunion de lancement de la viabilisation, 21 mars 2022

ET SI SAINT-PIERRE-LA-COUR M'ÉTAIT CONTÉ...

## L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

À travers cette rubrique, nous vous proposons de remonter le temps. Dans ce premier numéro, partons à la (re)découverte de l'histoire de l'église Saint-Pierre. Pour aller plus loin, Marie Lemire, Chargée des Mémoires de Saint-Pierre-la-Cour, vous a concocté un dossier complet sur ce sujet. Il pourra être consulté prochainement sur le site internet de la Ville.

Au Moyen-Âge, en 1194, les chevaliers Jean et Philippe Crosseau et Thibault d'Erbrée ont donné à « l'abbaye de Clermont le droit des dîmes qu'ils avaient dans une portion de Saint-Pierre-la-Cour. » Plus tard, le seigneur de la Trémoille de Laval fut le fondateur de l'église. Il donna les fonds et le terrain pour construire l'église et le presbytère. L'église de Saint-Pierre-la-Cour est alors dédiée à Saint Pierre.



Carte Postale Salmon édit., Saint-Pierre-la-Cour, début XX<sup>e</sup>

La première Eglise de Saint-Pierre-la-Cour était bien différente de celle que nous connaissons. Son chevet était rectangulaire et percé de deux fenêtres en lancettes. Deux chapelles, formant le transept, furent ajoutées postérieurement, sur lesquelles on éleva un clocher en charpente.

Le grand autel fut construit en 1680, la sacristie en 1682 et le tableau de l'Adoration des Mages fut peint en 1692. Aux yeux de l'instituteur de Saint-Pierre-la-Cour, chargé de rédiger la monographie de la commune en 1899, les peintures du grand autel n'ont pas de valeur « et n'offrent pas d'intérêt au point de vue artistique. »



Fête de Sainte Thérèse 17 Octobre 1926

Au cours de son histoire, l'église ne fut pas seulement un lieu de culte, elle accueillit notamment des procès au cours desquels étaient revendiqués les droits de prééminence (droit seigneurial pour avoir des places réservées dans l'église).

En 1834, les tombeaux des autels qui étaient en bois furent remplacés par des autels en marbre.



Carte Postale Salmon édit., Saint-Pierre-la-Cour, début XX<sup>e</sup>

En 1846, la tour en bas de la nef fut construite. En 1861, lorsque le grand autel fut monté, on découvrit de vieilles peintures murales, en particulier la Descente de Croix.

L'instituteur juge l'église : « Trop petite pour contenir les fidèles, ne rappelant aucun souvenir historique, (...) elle disparaîtrait sans inconvénient pour faire place à une nouvelle qui répondrait mieux aux besoins et aux goûts actuels ».

Peut-être visionnaire, l'instituteur avait vu juste puisque l'église ne fut pas entretenue et fut jugée inutilisable pour des raisons de sécurité en avril 1967. Comme un signe divin, le clocher est touché par la foudre en août 1967. Fermée au public pendant la durée des travaux, les cérémonies religieuses se déroulèrent dans la salle Saint-Charles.

La nouvelle église est consacrée par Monseigneur Carrière, Évêque de Laval, en décembre 1972. En 1991, de nouveaux travaux sont nécessaires dus à des problèmes d'infiltrations. Ils s'achèveront en mars 1992.





Rando-conférence du 14 mai 2022

## MÉDIATHÈQUE

# UN BEL ENDROIT À VISITER, UNE BELLE ÉQUIPE À RENCONTRER

Les animations ont repris à la Médiathèque pour le plaisir de tous. Sa responsable, **Véronique Olivier**, entourée d'une équipe de bénévoles, œuvre pour vous proposer des sélections d'ouvrages, cd et dvd ainsi qu'une

programmation de rendez-vous.

Bébés lecteurs, animations pour les Écoles et le Collège, conférences, soirées jeux de société et bientôt des ateliers pour jouer avec les mots, il y en a pour tous les goûts. Il faut dire que les bénévoles débordent d'idées pour animer ce lieu accueillant de plus de 230 m<sup>2</sup>.

### Le projet à venir

La salle St Charles sera prochainement le théâtre d'une joute peu habituelle : une épreuve de dictée conviviale et ludique sera proposée à tous les Pierrots-Courtois, juniors et seniors. Rendez-vous et invitation seront rapidement communiqués aux aficionados du « Bécherel » et autre « Bled ».

## LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES



**650**  
adhérents



**+ de**  
**12 000**  
prêts/an



**5 600**  
livres adultes et  
enfants



**1 400**  
CD et DVD

### Pratique

**Médiathèque Jean-Paul Kauffman**  
18 rue des Provinces  
02 43 37 53 06  
**Horaires d'ouverture**  
Mardi et vendredi 16h30-18h30  
Mercredi 14h-18h  
Samedi 10h-12h

## ÉVÉNEMENT

# LA COMMUNE ACCUEILLE LES NUITS DE LA MAYENNE

Depuis 1973, le festival Les Nuits de la Mayenne apporte la culture au plus près des publics, valorisant le patrimoine par le spectacle vivant. Chaque été, le festival propose une itinérance culturelle dans les villes et villages de Mayenne.

Mariant théâtre et patrimoine, le festival offre un espace propice à la création, permet de découvrir des œuvres et cherche la complicité entre le public et les artistes.

Cette année, pour la première fois, la commune accueille ce festival dans le théâtre de verdure

qu'offre l'Hippodrome des Tilleuls. A cette occasion, en préambule de la soirée, une visite commentée du site sera réalisée par Michel Paillard, Maire de la commune.

### Pratique

**Mardi 9 août** - Hippodrome des Tilleuls  
20h30 - Visite guidée de l'Hippodrome - *Gratuit*  
21h30 - *La dame de chez (Céline) Maxim*,  
de Feydeau par la Cie Le menteur Volontaire  
Tarifs, renseignements et réservation :  
[www.nuitsdelamayenne.com](http://www.nuitsdelamayenne.com)



## Pierre Férandin

Adjoint délégué aux finances et à la vie associative

Faire preuve de responsabilité pour maintenir la santé financière de la ville, tout en ayant la volonté de porter de nouveaux projets et de renforcer la qualité de nos services publics ; c'est le sens du budget que le Conseil municipal a voté à l'unanimité le 29 mars 2022.

Nous souhaitons ainsi vous exposer les principaux contours du budget 2022 ; dans un esprit pédagogique et dans une logique de transparence.

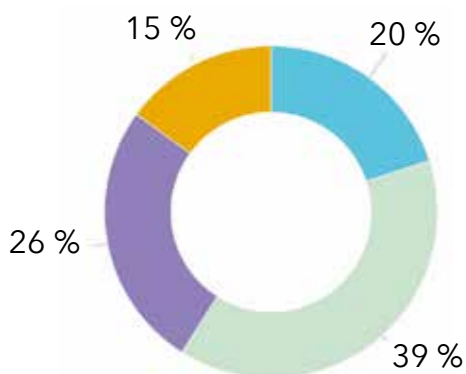
# Budget 2022

Un budget de 3 034 066 € en section Fonctionnement  
et 3 748 428 € en section Investissement

Le fonctionnement retrace les dépenses et les recettes nécessaires à la gestion courante des services de la ville. Ce caractère courant des opérations s'oppose aux opérations extraordinaires de la section d'investissement.

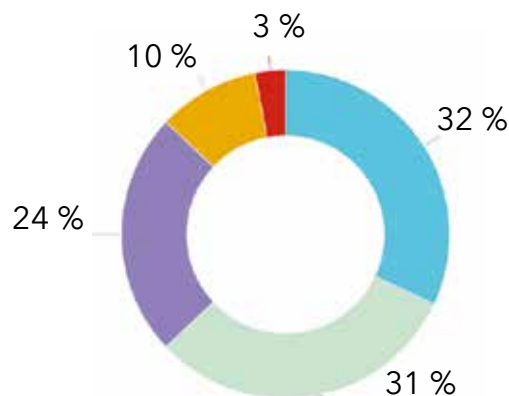
Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 3 034 066 €.

## Les recettes



- Produits des services et revenus des immeubles
- Reversement de la Fiscalité économique par Laval Agglomération
- Dotations et compensations de l'État
- Impôts fonciers

## Les dépenses



- Virement pour financer l'investissement
- Intérêts de la dette
- Subventions et participations
- Charges de personnel
- Charges générales (achats, entretiens, fluides)

# Focus

## > Fiscalité

Au-lendemain de la réforme supprimant la taxe d'habitation, l'unique levier fiscal pour une ville est à présent l'impôt foncier.

Dans un contexte de forte inflation (+6,8% estimée en 2022), et notamment sur les dépenses énergétiques, et dans une volonté de renforcer nos services publics, de maintenir notre soutien à la vie associative et de préserver nos capacités à investir, en responsabilité, le Conseil municipal, à l'unanimité, a fait le choix de faire évoluer de deux points nos taux d'impôts fonciers.

Malgré cette progression, **notre ville conserve les taux d'impôts fonciers les plus bas des communes de Laval Agglomération.**



## > Endettement de la ville

La ville a une bonne capacité de désendettement (inférieure à 5,2 années). Ceci étant, le stock de dette par habitant, proche de 1 600 €, reste supérieur à la moyenne des villes de notre strate. Même si cela s'explique par un niveau des investissements également supérieur à la moyenne, nous devons être vigilants.

Notre stratégie sera ainsi de contenir au maximum le recours à de nouveaux emprunts en ayant ainsi la capacité de financer nos actions/projets sans grever les marges de manœuvre des prochaines équipes municipales.

## > Les investissements : développer et moderniser nos équipements

Avec un budget d'investissement de 3 748 428 €, la volonté est de maintenir ce qui fait l'ADN de notre ville : **investir pour maintenir notre attractivité.**



## LE POINT SUR LES PRINCIPAUX PROJETS

Le Plan Pluriannuel d'Investissements (P.P.I.) fixe le cap des projets de la ville en les inscrivant dans un cadre budgétaire. Vous trouverez ci-après un extrait du P.P.I. évoqué lors de la réunion du Conseil Municipal du 29 mars 2022.

### >Rénovation / Extension du Groupe scolaire Jules Ferry

**Budget mis en réserve\* : 1 000 000 €**

La stratégie financière est de mettre en réserve 500 000€ tous les ans sur la période 2021-2026, soit 3 000 000€ afin d'anticiper le financement de ce projet qui sera le projet le plus ambitieux du mandat.

Le Groupe scolaire Jules Ferry date des années 60/70 et ne répond plus aux normes thermiques et fonctionnelles actuelles. Une nécessaire rénovation est à engager en concertation.

### >Extension Gymnase pour la création d'un terrain de tennis couvert et réalisation d'un terrain de tennis extérieur

**Enveloppe budgétaire globale\* : 680 000 € HT**

Le sens du projet :

- Aménager sur le même site 3 terrains de tennis dont 2 terrains couverts et ce, suite à la suppression des 2 terrains extérieurs sur le site du pump track,
- Permettre le développement de cette discipline sportive en club et en pratique libre,
- Disposer de nouvelles disponibilités sur la salle existante afin de répondre à des sollicitations d'autres associations sportives.

Calendrier de réalisation : Juin 2022 – Avril 2023

### >Eaux pluviales Route de la Gravelle

**Budget prévisionnel\* : 250 000 € HT**

Réalisation d'un bassin d'orage et d'une noue paysagère afin de préserver l'inondabilité du secteur : rue de la Promenade, Les Noés Richard et lieu-dit La Surprise. (cf. page 7)

### >Parking et rue du Moulin

**Budget prévisionnel\* : 120 000 € HT**

Les abords des écoles représentent une zone où l'aménagement et la sécurité sont essentiels afin de :

- gérer les flux des différents types d'utilisateurs aux heures de pointe,
- sécuriser le cheminement et la traversée des piétons, plus particulièrement ceux des enfants,
- éviter le stationnement anarchique des parents et favoriser le stationnement en marche arrière.

### >Aire de jeux de la Reuverie

**Budget prévisionnel\* : 65 000 € HT**  
(cf. page 7)

### >Préparer les projets de demain

Etudes en cours :

- Couverture du terrain de pétanque,
- Pôle Santé,
- Futur lotissement,
- Parc Naturel,
- Cimetière,
- Rénovation-extension de la Mairie.

\* Hors subventions



## LE COMMERCE DE PROXIMITÉ, POUMON INDISPENSABLE À NOTRE CONFORT DE VIE

L'équipe municipale reste particulièrement attachée à apporter la meilleure visibilité au commerce local de la ville.

Avec l'illumination de ses rues et le feu d'artifice de fin d'année, nous espérons, de notre côté, donner à l'animation de Noël, le cadre idéal visant à créer le lien entre les Pierrot-Courtois et leurs commerçants.

Vivre ensemble passe aussi par la prise en compte du rôle de chacun d'entre nous et du réflexe solidaire lors de nos achats.

*Michel Paillard, Maire*

## LA SANTÉ, UN BIEN SOCIAL



Inauguration du Service Médical de Proximité le 13 mai 2022

Ce vendredi 13 mai 2022, nous avons fièrement vécu l'inauguration du Service Médical de Proximité « Louis Pasteur ».

Cette manifestation s'est déroulée à la Maison Médicale, en présence de nombreuses personnalités. Nous savons que les inégalités de santé sur un territoire creusent les inégalités socio-économiques. Nous nous sommes engagés, solidairement avec nos

voisins, à garantir un accès aux soins pour tous, en respectant les principes majeurs de notre système de santé.

Gageons que la présence, en notre ville, de professionnels de santé puisse perdurer et constituer le terreau d'une attractivité et d'un développement largement plébiscités.

### EN APARTÉ

#### Stationnement en centre-bourg

Si même nous savons le sujet sensible, nous allons réfléchir à la mise en place de stationnements minutes permettant une meilleure rotation des espaces en proximité des commerces, facilitant ainsi leur accès.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENTREPRENEURS

A ces nouveaux professionnels qui nous ont rejoints entre le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et le 31 mai 2022, nous souhaitons la bienvenue et bonne route.\*

> **Céline Marquet et Pierre Allouard**  
**Restaurant « Le Petit Marmiton »**  
4 rue des Genêts / 02 99 96 90 57

> **Rodolphe Bouvier - Bras Droit des Dirigeants - Direction Générale**  
06 33 35 20 34

> **Sylvain Hutin - SH Couverture**  
28 chemin de la Reveurie

> **Marion Boëtte - Ostéopathe**  
5 rue des Genêts / 06 68 02 54 62

> **Alexis Bonnard - Ostéopathe**  
5 rue des Genêts / 06 59 03 35 82

> **Myriam Gobé - Psychologue clinicienne**  
5 rue des Genêts / 07 65 60 63 37

> **Fanny Le Poder - Somatopathe**  
2 Chemin du Buisson Vert /  
06 18 43 05 02

> **Marina Bidan - Somatopathe**  
5 rue du Zénith / 06 10 21 72 94

> **Fanny Toullec - Sage-femme**  
5 rue des Genêts / 06 52 65 06 12

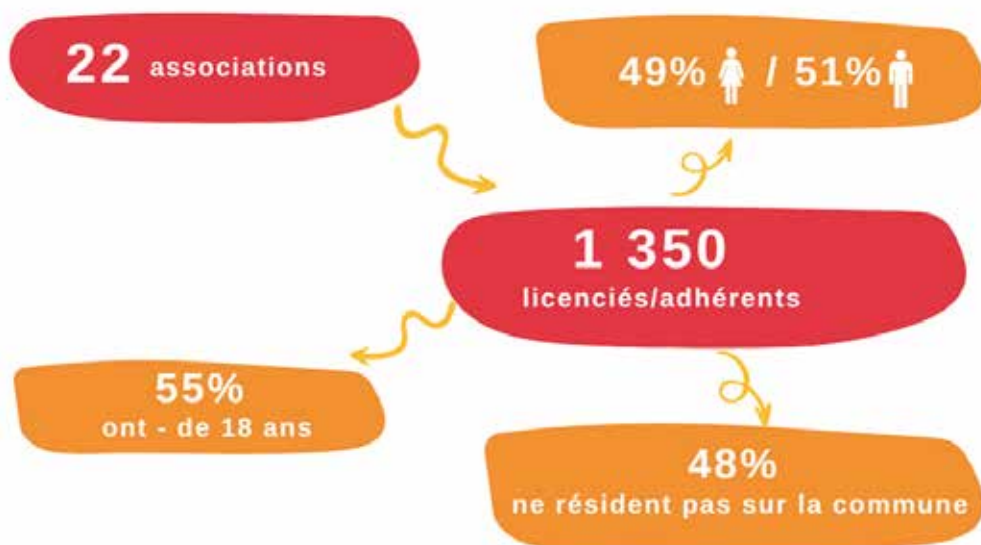
> **Aurélien Soreau - Orthophoniste**  
5 rue des Genêts / installation mi-août 2022

\* Pour toute omission éventuelle, merci de bien vouloir prendre contact avec le service communication de la Mairie.

## LA VIE ASSOCIATIVE À SPLC EN CHIFFRES

Le tissu associatif Pierrot-Courtois est riche et dynamique : associations sportives, de loisirs, à vocation sociale ou scolaire, chacun y trouve où s'épanouir.

« L'occasion m'est ici donnée de rappeler une évidence mais qui est parfois oubliée : il n'y aurait pas de vie associative sans l'engagement de bénévoles. Au-delà de remercier nos bénévoles, je veux aussi dire aux autres, devenez acteurs de la vie associative » souligne Pierre Férandin, adjoint à la vie associative.



## UNE VILLE RECONNUE ET LABELLISÉE

Une nouvelle fois, la Ville a été labellisée "Ville Sportive des Pays de la Loire". Elle s'est vue décerner 3 flammes olympiques par le Comité Régional et Sportif des Pays de la Loire fin 2021.

Une récompense qui vient couronner le travail des bénévoles et des licenciés en faveur du développement de la pratique du sport, vecteur social important.

C'est dans cette logique que la commune a candidaté pour devenir Terre de Jeux 2024 et s'engage à contribuer à faire vivre à tous, les émotions des Jeux Olympiques. L'objectif étant de changer le quotidien des gens grâce au sport et de permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

C'est dans ce cadre que la Municipalité a lancé les **Sam'dit Loisirs** et les **Jeu'dit Loisirs** (cf. page 4).



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lors du Conseil municipal du 29 mars 2022, le conseil a approuvé l'enveloppe de subventions aux associations à hauteur de 72 000 €.

Retrouvez la répartition des montants alloués dans les comptes-rendus en ligne sur le site internet de la ville : [www.saintpierrelacour.fr](http://www.saintpierrelacour.fr)





PORTRAIT

## LOU-ANNE JOLLIVET, AMBASSADRICE DE LA VILLE

La Municipalité accompagne la jeune athlète Pierrot-Courtoise, Lou-Anne Jollivet, dans sa quête vers les Jeux Olympiques de 2024.

### Une enfant du Pays

Lou-Anne est une « enfant du pays » comme on dit : « Baignée dans le sport depuis toute petite, j'ai fait de l'athlétisme ma passion. Tout a commencé lors d'une journée découverte à l'école primaire de Saint-Pierre-la-Cour après laquelle j'ai signé ma première licence. Mon passage au Pôle Espoir Athlétisme a été un tremplin vers le haut niveau. 13 ans plus tard, mes performances étant en progrès continu, je vise haut pour la suite de ma carrière ».

Avec un palmarès qui en dit déjà long : 4<sup>e</sup> place lors des Championnats de France Espoirs en 2021 et une qualification en finale des championnats de France Elite la même année, Lou-Anne rêve de porter le maillot de l'équipe de France. Un rêve pour lequel elle se donne les moyens de réussir en se fixant d'ambitieux objectifs.

Participer aux J.O. était hier pour elle un rêve, aujourd'hui c'est un vrai projet que la Ville veut aider à concrétiser en lui apportant non seulement une aide financière mais aussi en mettant ses équipements sportifs à sa disposition. Au-delà, c'est toute une ville qui au fil de ses résultats se mobilise pour suivre et soutenir la jeune athlète.

## LE CCAS DONNE RENDEZ-VOUS AUX AINÉS



### Monique Lebossé, Conseillère municipale et Vice-Présidente du CCAS

Au-delà des missions d'aides ponctuelles pour les personnes en situation de difficulté, l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale a pu organiser en 2021 le traditionnel repas des aînés, dans une version un peu différente. Cette journée a permis de se retrouver après des mois difficiles et de rompre l'isolement de certains.

Après le thème des pommes et des poires, nous préparons cette année un nouvel univers pour un accueil des plus convivial.

Notez dès à présent la date du 2 octobre 2022 pour la prochaine édition. Les personnes de 65 ans et plus, nouvellement arrivées sur la commune sont invitées à s'inscrire en Mairie.

A très bientôt.  
*L'équipe du CCAS*



## LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

Accueillir, orienter, accompagner, évaluer et proposer un suivi personnalisé, telles sont les missions de ce service aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants.

La Maison départementale de l'autonomie apporte toute information susceptible d'aider les personnes en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne : aménagement du logement, aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, insertion professionnelle, scolarisation...

Elle propose un accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chacun.

### A la Maison de Pays

Accueil sur RDV, le mercredi matin  
Z.A de la Chapelle du Chêne à LOIRON  
02 43 67 75 77

## LES GESTES CITOYENS DE L'ÉTÉ



**Andony De Sojanar,**  
Conseiller municipal délégué

L'été arrive et, avec les beaux jours, l'insouciance se fait jour. Cependant, nous devons avoir à l'esprit que chacun doit pouvoir profiter tout en respectant notre environnement et nos concitoyens. C'est ce devoir de citoyenneté qu'il nous faut garder à l'esprit pour vivre en bonne intelligence les uns avec les autres.

C'est collectivement que nous parviendrons à préserver notre belle planète.

## L'EAU, SI PRÉCIEUSE

L'eau est un élément primordial de la vie. Les océans recouvrent 71% de la surface de la Terre.

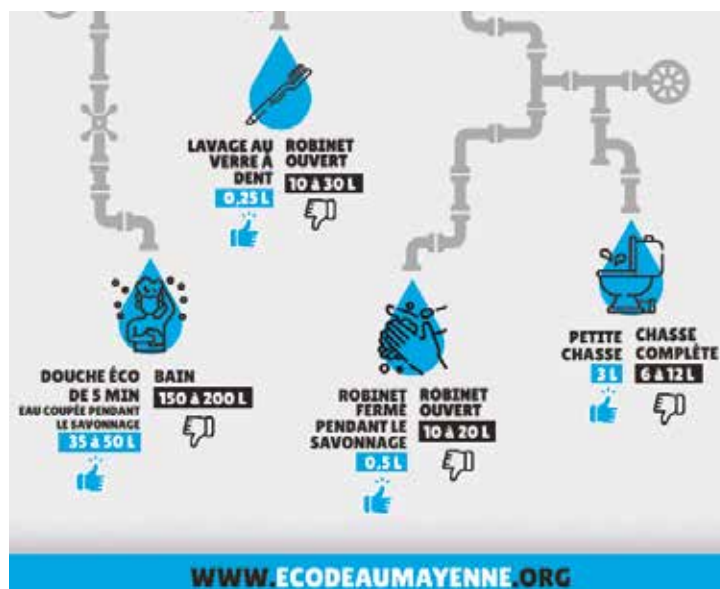
97% de l'eau est salée contre seulement 3% d'eau douce.

L'eau disponible pour l'homme représente moins de 1% du volume total. 70% de l'eau douce se trouve sous forme de glace en Antarctique.

En trente ans, notre consommation d'eau a plus que doublé.

L'enjeu pour les années à venir consiste à préserver l'eau pour mieux la protéger.

Il nous faut adapter nos gestes pour une utilisation plus sobre de l'eau.



## RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS ET À LA CANICULE

Insolation, coup de soleil, hyperthermie, déshydratation, coup de chaleur, ...

Les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule vont être de plus en plus nombreux et peuvent conduire à de graves conséquences.

Pour les éviter, savoir comment se protéger, être prêt et bien réagir en adoptant les bons comportements en cas de vagues de fortes chaleurs et d'épisodes caniculaires, suivez ces quelques préconisations :

- Buvez beaucoup d'eau à température ambiante ;
- Mouillez-vous et ventilez-vous le corps ;
- Ne buvez pas d'alcool ;
- Mangez suffisamment ;
- Evitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre maison au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit ;
- Prenez des nouvelles de vos proches.

En cas d'urgence, appelez les secours en composant le 112.





# DÉMARCHAGE MALVEILLANT, SOYEZ VIGILANTS

Face à une recrudescence du démarchage frauduleux et abusif par téléphone et à domicile, la Ville appelle ses habitants à redoubler de vigilance.



## QUELQUES RÈGLES À RETENIR

- Ne vous fiez pas aux apparences. Même si la personne se prétend être d'un établissement connu, assurez-vous de l'identité de la personne qui se présente à votre domicile, en lui demandant, avant d'ouvrir la porte, une carte d'identité et une carte professionnelle. Si vous avez un doute, ne laissez pas entrer cette personne ou appelez la Gendarmerie.
- Par ailleurs, il est conseillé de ne pas faire entrer les démarcheurs chez soi, ni de faire visiter son habitation au démarcheur. De préférence, faites-vous accompagner par un de vos proches, le jour de la visite.
- Autre recommandation, ne signez jamais le jour même. Dans le cadre d'un démarchage à domicile, chacun bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables après la signature de toute commande pour l'annuler (sans motiver sa décision), en adressant à l'entreprise une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services de la Gendarmerie de Port-Brillet au 02 43 68 87 17 et la Mairie au 02 40 01 80 12.

## VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ?

Laval Agglomération a mis en place un nouveau service local afin d'aider les propriétaires, les copropriétaires et les investisseurs dans leurs projets de rénovation. Il décline localement le dispositif national de rénovation de l'habitat proposé par France Rénov'.

Si vous souhaitez faire des travaux, trouver des financements ou disposer de conseils avant de vous engager, vous pouvez appeler la maison de l'Habitat au 08 06 70 53 53 (prix d'un appel local). Un conseiller vous répondra et vous orientera vers le bon interlocuteur en fonction de vos besoins : réalisation technique, question fiscale ou financière.

Ce service permet d'obtenir des conseils gratuits venant de conseillers locaux dans le but d'atteindre au mieux des objectifs de performances économiques et écologiques adaptés au plus près du profil des ménages.

### Maison de l'Habitat

21 rue de l'Ancien Évêché à LAVAL

08 06 70 53 53

Ouverte du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Des aides  
et des conseils  
pour vos projets  
de rénovation  
et de travaux

Contactez la Maison de l'Habitat de Laval

**08 06 70 53 53**

[prix d'un appel local]

ou rendez vous sur [www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)



## LES TRAVAUX SOUMIS AUX RÈGLES D'URBANISME

Les règles d'urbanisme sont instaurées à l'échelle intercommunale et recensées dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), disponible auprès du service Urbanisme de la ville ou sur le portail de Laval Agglomération. Ce document définit les droits à construire, par secteurs et s'impose à toute demande d'autorisation.

### Les autorisations

Toutes constructions ou travaux ayant pour conséquence de modifier l'aspect extérieur du bâti : changement de destination, extension ou agrandissement, modification du volume du bâtiment, modification d'ouvertures, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Dans les deux cas, un formulaire Cerfa est à remplir, accessible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et en mairie.

Les dossiers de demande d'autorisation sont à adresser par courrier ou à déposer en Mairie et sont instruits par le service Urbanisme de Laval Agglomération, dans un délai d'un mois pour une déclaration et de deux mois pour un permis de construire, sous réserve que le dossier soit bien complet.



### Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- Création de 5 à 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin...),
- Ravalement,
- Isolation thermique par l'extérieur,
- Modification de façade,
- Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (type Vélux),
- Changement de destination de locaux existants,
- Construction ou modification de clôture,
- Adjonction de parements,
- Piscine non couverte de 10 à 100 m<sup>2</sup>,

- Construction d'équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condensateurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques...), dès lors qu'ils modifient l'aspect du bâti,
- Peinture de menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de celles d'origine.

### Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- Construction ou agrandissement de plus de 20 m<sup>2</sup> d'une maison individuelle ou de ses annexes, ou de plus de 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine si accolé à l'existant,
- Changement de destination d'un bâti existant avec modification des structures porteuses ou de la façade,
  - Construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

### Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- Aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de modification du bâti.

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit et est passible de poursuites pénales. Dans ce cas, un procès verbal est dressé par le Maire et transmis au Procureur de la République. Dans certains cas, l'interruption des travaux peut être ordonnée, de même que la démolition ou la mise en conformité des lieux et travaux effectués. Cette mise en demeure peut être assortie d'une astreinte d'un montant de 500 € par jour de retard.

### Contact

Mairie - Service Urbanisme  
02 43 01 80 12  
ou sur [www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)

## Le bénévolat,

Pour Bertrand, ça roule comme sur des roulettes !  
Pour Simone, c'est un plaisir qui dure depuis belles lurettes !  
Pour Nicolas, c'est la joie de voir des enfants ballon au pied !  
Pour Nadège, c'est une tradition familiale à faire perdurer !  
Pour Philippe, on pourrait écrire un roman !  
Pour Mélanie, c'est tellement mieux que les écrans !

*Et pour vous ?*



# Devenez bénévole !

**Tous consomACTEURS  
de nos associations !**

SAINT-PIERRE-LA-COUR



**En savoir plus**  
[accueil@saintpierrelacour.fr](mailto:accueil@saintpierrelacour.fr)

## VOS CONTACTS

### Mairie

22 rue des Provinces  
02 43 01 80 12  
Lundi au vendredi (fermé le jeudi)  
9h-12h / 14h30-18h  
Samedi 9h-12h  
[accueil@saintpierrelacour.fr](mailto:accueil@saintpierrelacour.fr)

### Services techniques

rue de Bretagne  
02 43 01 80 12  
[services.techniques@saintpierre-lacour.fr](mailto:services.techniques@saintpierre-lacour.fr)

### Médiathèque

18 rue des Provinces  
02 43 37 53 06  
[mediatheque@saintpierrelacour.fr](mailto:mediatheque@saintpierrelacour.fr)

### La Poste

5 Place de la Poste

### Maison France Services

ZA La Chapelle du Chêne  
LOIRON-RUILLÉ  
02 43 02 19 31

### Pompiers

18 ou 112

### Gendarmerie Port-Brillet

02 43 68 87 17

### SMP Louis Pasteur

4 rue des Genêts  
02 55 75 00 10

### Centre de Soins infirmiers

1 rue des Genêts  
02 43 01 83 93

### Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un fixe)



## Patrice Bruneau

Conseiller municipal délégué  
aux manifestations communales

Les festivités reprennent pour notre plus grand bonheur. C'est avec plaisir que nous vous présentons la programmation des animations municipales et associatives sur notre commune. L'été s'annonce des plus animés !

### Juin

Sam. 18 et dim. 19

#### Fête Communale

Samedi aux abords du Parc Naturel  
Dimanche à l'Hippodrome

Sam. 25 et dim. 26

#### 3<sup>e</sup> édition de la Course Nature

Samedi : Randonnées 7 km, 14 km, Courses  
Défi de la Carrière  
Dimanche : Courses 7 km et 15 km  
Sur inscription : [www.klikego.fr](http://www.klikego.fr)

Sam. 25

#### Bal

de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Port-Brillet  
Salle polyvalente

Dim. 26

#### Fête de l'école Jules Ferry

Hippodrome des Tilleuls

Jeu. 30

#### Concours de Pétanque

par le Club de Pétanque  
Boulodrome

Jeu. 14

#### Courses Hippiques

par la Sté des Courses Hippodrome des Tilleuls

Vend. 15

#### La Caravane du sport en Mayenne

par le CDOS

Sam. 23

#### Loto

par Esprit Danse  
Salle polyvalente

### Août

Mar. 9

#### Nuits de la Mayenne

Hippodrome des Tilleuls  
En savoir plus > [www.nuitsdelamayenne.com](http://www.nuitsdelamayenne.com)

Jeu. 25

#### Collecte de Sang

par l'Établissement Français du Sang  
Salle St-Charles  
En savoir plus >  
[www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

### Juillet

Sam. 2

#### Meeting d'athlétisme

en partenariat avec le Comité  
Départemental et l'association Courir à Port-  
Brillet

Sam. 2

#### Découverte du tennis

par le Tennis Club

Sam. 2

#### Tournoi d'été

par le Club de badminton

Dim. 10

#### Bal

de l'Union Nationale des Anciens Combattants  
Salle Polyvalente

### Septembre

Ven. 9 au dim. 11

#### «Faites du Sport»

Sam. 17

#### Concert «Les Clés Solid'Airs»

Salle polyvalente

Retrouvez toutes  
les manifestations sur  
[www.saintpierrelacour.fr](http://www.saintpierrelacour.fr)



Ville de  
Saint Pierre la Cour

